Pour citer cet article :

Duval (Victor), *La charité à Rouen : les œuvre catholiques*, Rouen, Imprimerie Lapierre, 1895, p. 404-445.

Enfants en justice
XIX-XX ème siècles

La démoralisation, la corruption, font, de nos jours, de tels progrès, qu'il importe de ne rien négliger pour enrayer le mal, ou du moins pour en atténuer les effets pernicieux. Nous croyons avoir assez fait ressortir les services de cette nature rendus à la société par le Bon-Pasteur, pour que toutes les âmes bonnêtes et charitables s'intéressent au développement de sa sublime mission de préservation et de relèvement de la femme.

Le Refuge des Jeunes Détenues et Libérées de Saint-Hilaire

Dieu a mis dans le cœur de la femme des trésors inépuisables de tendresse, de dévouement et d'abnégation. Plus sensible que l'homme, plus portée à la pitié, la vue des plaies sociales l'émeut parfois à un tel point qu'elle lui inspire spontanément, pour les cicatriser ou les guérir, des idées fécondes et généreuses qui font plus, pour le bien de l'humanité, que toutes les recherches laborieuses de nos savants philanthropes.

Parmi les institutions charitables qui existent, il en est peu, en effet, dont l'idée première n'ait été une inspiration du cœur féminin, profondément touché en présence de quelque grande infortune.

La vraie philanthropie n'a rien de commun avec les conceptions de l'esprit humain; elle émane du cœur et s'éclaire à la lumière des ardeurs de la foi. Son véritable nom, c'est la charité chrétienne.

Là où la froide raison aurait piteusement échoué, la charité chrétienne est parvenue à accomplir des merveilles. Là où les calculs de l'esprit auraient vu des difficultés insurmontables, l'amour du prochain dont sont pénétrées certaines âmes d'élite est parvenu, à force de persévérance, à triompher de tous les obstacles.

Nous possédons, aux portes de Rouen, une institution des plus admirables, et dont l'histoire semblerait miraculeuse si l'on ne savait ce dont est capable le zèle religieux, servi par une volonté que rien ne déconcerte. Il s'agit de la *maison d'éducation correctionnelle, agricole, industrielle et ménagère, pour les jeunes filles détenues et de patronage de jeunes filles libérées*, située route de Darnétal, faubourg Saint-Hilaire, n° 33.

C'est une œuvre essentiellement rouennaise, celle-là. Elle est née dans notre ville ; elle y a traversé sans faiblir les phases difficiles de la période des débuts; elle y a grandi, s'y est développée et, comme l'arbre dont la semence est tombée en bonne terre, elle étend, aujourd'hui, sans perdre son double caractère local et privé,

les rameaux de sa bienfaisance éminemment sociale sur la France entière.

C'était en 1848. Parmi les Sœurs du Sacré-Cœur de Saint-Aubin qui desservaient, à Rouen, la prison de Bicêtre — cette prison, depuis longtemps disparue, occupait alors, place d'Amiens, l'emplacement où s'élève aujourd'hui la caserne Hatry — se trouvait, dans le quartier des femmes détenues, une jeune surveillante qui se faisait remarquer par la douceur de son caractère, son esprit de décision et la vivacité de son intelligence. Elle s'appelait sœur Marie-Ernestine.

Issue d'une très-honorable famille de Saint-Saëns (Seine-Inférieure), Eugénie-Aglaé Morin, en religion sœur Marie-Ernestine, outre les charmes de son sexe, possédait les qualités morales et intellectuelles qui font la femme accomplie. Elle eût pu briller dans le monde, mais elle était née pour le dévouement et le sacrifice et non pour les jouissances terrestres. La Providence l'avait marquée de son sceau et la réservait pour de plus hautes destinées que celles que peut procurer aux heureux de la terre une existence frivole. A peine au sortir de l'enfance, elle se sentit portée vers la vie monastique. Appelée à fonder, elle aussi, une œuvre locale, elle résolut d'entrer dans une communauté de création locale et choisit celle des Sœurs du Sacré-Cœur de Saint-Aubin, dans la Seine-Inférieure. A l'âge de

dix-neuf ans, elle prit le voile et, quelque temps après, elle était envoyée à la prison de Bicêtre pour remplir les modestes et pénibles fonctions de surveillante des jeunes filles frappées par les tribunaux.

C'est là que se révéla sa véritable vocation. Ses manières affables, le tact qu'elle apportait dans ses rapports journaliers avec les détenues, son ardente charité, ne tardèrent pas à lui concilier toutes les sympathies de ces malheureuses filles rejetées par la société. Plusieurs fois, la sœur Ernestine avait été touchée jusqu'aux larmes du sort qui les attendait à leur sortie de prison. Recrutées dans les rangs de l'armée du vice, elles devaient fatalement, après leur libération, retomber, pour la plupart, dans la débauche et la dépravation.

Un jour, deux de ces infortunées, qui avaient accompli la durée de leur peine et allaient être mises en liberté, vinrent supplier, en pleurant, la sœur Ernestine d'obtenir du directeur de la maison d'arrêt l'autorisation de rester en détention ; car, n'osant retourner à Dieppe, leur pays d'origine, elles ne savaient où se retirer, n'ayant ni parents ni amis. En prison, au moins, elles pourraient continuer à abriter leur misère et à ne pas augmenter leur honte.

Profondément émue, la sœur Ernestine écouta leur demande et reconnut bien vite l'impossibilité

de l'accueillir favorablement. L'ordre de leur mise en liberté était formel, et il ne fallait pas songer à les garder plus longtemps dans l'établissement. Que faire? La situation était critique. Pendant qu'elle s'adressait cette question et qu'elle s'abandonnait à ses réflexions en vue d'être utile à ces deux pauvres jeunes filles, la sœur Ernestine apprit tout à coup que, devant la porte de la prison, stationnait un petit groupe de matrones, du genre de celles dont la police tolère l'avilissante industrie, et qui guettaient la sortie des deux libérées pour conclure avec elles quelque marché infâme. A cette nouvelle, une illumination jaillit de son âme compatissante. Sa résolution était prise, et se tournant vers ses deux suppliantes éplorées : « Vous resterez, dit-elle, je me charge de vous ! » Et aussitôt, elle se mit en quête d'une chambre en ville pour les loger provisoirement.

Après bien des recherches, elle finit par découvrir une chétive masure, rue Planche-Ferrée, où elle les installa avec une livre de pain, une botte de paille et une chandelle fixée dans le goulot d'une bouteille cassée, faisant office de chandelier. La rue Planche-Ferrée faisait partie de ce pâté de maison que l'on a démolies, en même temps que la prison de Bicêtre, pour construire la caserne Hatry, la place d'Amiens et moderniser ce quartier du vieux Rouen.

On ne pouvait débuter plus misérablement ;

mais la Providence veillait, et l'idée conçue par la sœur Ernestine devait germer et faire son chemin, malgré tous les obstacles amoncelés sur la route. Si jamais le proverbe : « Aide-toi, le Ciel t'aidera » a reçu son application, c'est assurément dans cette circonstance.

Certes, c'était beau, c'était grand et généreux, de la part de l'humble surveillante de la prison de Bicêtre, que de dire à ses deux protégées : « Je vous garde, je me charge de vous ! » Il fallait aussi et surtout se trouver en mesure de tenir ces engagements. Or, de quelles ressources une pauvre religieuse, ayant encore toutes les illusions et l'inexpérience de la jeunesse — la sœur Ernestine avait à peine atteint sa vingtième année — pouvait-elle disposer ? Comment, sans se distraire de ses occupations, sans s'exposer, à cause de sa téméraire action, au blâme de ses supérieures hiérarchiques ; comment, sans autre soutien que la charité débordante de son cœur et la force de sa volonté, parviendrait-elle à subvenir aux besoins de ses pupilles, à les surveiller et à leur créer une existence sortable ?

« Dieu y pourvoira » a dû se dire, dans son for intérieur, la sœur Ernestine. Et elle a eu raison. Dieu, en effet, a visiblement béni ses efforts secourables et en a assuré le succès au delà, très-certainement, de toutes les espérances qu'elle pouvait concevoir au début de sa noble entreprise.

Tout en continuant son service à la prison, la sœur Ernestine se constituait, en même temps, l'ange gardien et la Providence des deux jeunes filles dont elle s'était librement et généreusement chargée. D'une activité dévorante, elle allait et venait pour leur trouver des occupations et pour leur créer un intérieur supportable. L'ouvrage arriva bientôt ; c'étaient des travaux de couture et de lingerie confiés par des négociants de Rouen.

Pour que tout se fît avec méthode, un règlement des plus élémentaires fut imposé à ces malheureuses pour l'emploi de leur journée, afin de chasser leur ennui par une constante application de l'esprit aux choses utiles. Au bout de très peu de temps, les deux camarades, qui étaient courageuses et travaillaient à la perfection, furent en état de gagner leur vie et même de réaliser quelques économies. D'autres camarades, comme elles sorties de Bicêtre et comme elles ayant demandé l'assistance de la sœur Ernestine, vinrent se réfugier dans la maisonnette de la rue Planche-Ferrée.

Sur ces entrefaites, leur vaillante protectrice était nommée supérieure des sœurs surveillantes de la prison ; mais les soins de ses nouvelles fonctions ne lui faisaient pas perdre de vue ses chères libérées. Elle les visitait chaque jour, dans leur petit réduit, leur apportait, à chaque

visite, ses encouragements et ses excellents conseils.

Cependant, la mère générale de l'ordre du Sacré-Cœur de Saint-Aubin, qui avait été informée de l'héroïque dévouement de la sœur Ernestine, trouva que l'ardeur juvénile de son zèle charitable se dépensait trop. Les nouveaux devoirs que lui imposait la direction des surveillantes de Bicêtre ne pouvaient lui permettre, en tout cas, d'exercer une surveillance suffisamment efficace sur ses protégées de la rue Planche-Ferrée. Pour la remplacer auprès d'elles, pendant son absence, la mère générale jugea donc qu'il était indispensable de lui adjoindre une sœur. Ce qui fut fait sans retard.

Les bases de l'édifice étaient jetées et, déjà, on pouvait en entrevoir, avec quelque certitude, les salutaires développements. A force de travail, d'ordre et d'économie, la misère des premiers moments avait fait place à une modeste aisance.

Toutefois, le nombre des libérées qui désiraient partager le sort des deux orphelines de Dieppe, leurs co-détenues, augmentait sensiblement, et la misérable hutte qui les avait abritées jusque-là devenait trop petite. On prit en location un appartement spacieux, dans la même rue, et le petit troupeau, réuni sous la houlette protectrice de sa bonne gardienne, s'y trouva plus à l'aise.

Trois ans s'étaient écoulés depuis le jour où

l'humble surveillante de Bicêtre avait reçu d'en haut l'inspiration de son Œuvre. En 1851, ce n'étaient plus deux, mais bien douze libérées qui obéissaient à sa direction maternelle. Encore une fois, le local occupé était devenu tout à fait insuffisant ; de plus, il laissait trop à désirer sous le rapport hygiénique. Avec la meilleure volonté du monde, il était devenu impossible d'accueillir un plus grand nombre d'adhérentes sans apporter de notables changements à la situation matérielle et morale de l'institution naissante.

Le rêve était de découvrir, en dehors des quartiers populeux et malsains de la ville, une petite habitation bien exposée et un peu isolée. Car il en est des jeunes filles nombreuses, travaillant en commun, comme de ces plantes délicates qui, privées d'air et de lumière, s'étiolent et dépérissent à vue d'œil, malgré tous les soins dont on les entoure. Le dévouement de la sœur Ernestine ne fit que s'accroître avec les difficultés. Désirant se sacrifier absolument au succès de son œuvre, elle n'hésita pas à donner sa démission de supérieure des surveillantes de la prison et elle trouva dans l'aumônier de ladite prison, M. l'abbé Podevin, un précieux auxiliaire pour surmonter tous les obstacles.

Route de Darnétal, n° 33, existait une petite maison bourgeoise, surélevée de deux étages, séparée de la route par un petit jardin et absolu-

ment indépendante. Cette maison était à vendre et convenait à merveille pour l'installation projetée. M. l'abbé Podevin entra en pourparlers avec la propriétaire, Mme Levasseur, qui, apprenant la destination charitable qu'on désirait donner à son immeuble, se montra très conciliante et le céda au prix de 16,000 fr., en accordant toutes les facilités de paiement. Le siège de l'œuvre y fut donc transféré vers les premiers mois de l'année de 1851.

Jusque-là, l'infatigable ardeur de la sœur Ernestine avait pu suffire à supporter seule le fardeau de l'entreprise ; mais le développement qu'elle prenait chaque jour commençait à excéder les forces de son intrépide volonté. Toutefois, la Providence qui l'avait favorisée d'une façon constante, depuis le début, ne devait pas l'abandonner au moment de toucher au port. C'est ici que commence à se faire sentir l'action désormais prépondérante de M. l'abbé Podevin.

M. l'abbé Podevin était un de ces dignes prêtres, dont le ministère avait plus d'une affinité avec l'Œuvre poursuivie par la sœur Ernestine. Aumônier des prisons, il vivait au milieu des condamnés pour les consoler, pour panser leurs blessures morales afin de les aider à mieux supporter leurs souffrances physiques. Attaché à la prison de Bicêtre, il avait pu apprécier les mérites de la jeune surveillante, applaudir à son initiative

courageuse et lui prêter l'appui des conseils de son expérience. Comme la sœur Ernestine, M. l'abbé Podevin avait été souvent frappé des dangers auxquels étaient exposées les jeunes filles détenues, à leur sortie de prison ; comme elle il reconnaissait qu'il était vraiment regrettable que la société se désintéressât, après l'expiration de leur peine, du sort des malheureuses atteintes par la justice. Si elle a le droit de punir la faute, elle a aussi le devoir de chercher à prévenir les rechutes, surtout lorsqu'il s'agit de ces pauvres délaissées qui ont vécu dans une atmosphère viciée et qui, devenues libres, ne savent où se refugier et retombent, le plus souvent, dans l'opprobre pour ne plus se relever. Il suffirait, peut-être, pour les ramener dans la voie de l'honnêteté, de leur tendre une main secourable au moment où, désespérées, elles sondent la profondeur de l'abîme qui les attire. Comme la sœur Ernestine, M. l'abbé Podevin se sentait porté à se sacrifier pour une si belle cause de préservation sociale.

A partir du jour où l'Œuvre fut installée route de Darnétal, il s'y intéressa donc d'une façon plus effective. Sans abandonner ses fonctions d'aumônier à Bicêtre, il se rendait utile au refuge de Saint-Hilaire, où il se transportait chaque jour afin de seconder la zélée directrice dans sa tâche devenant de plus en plus lourde.

Pendant dix ans, de 1851 à 1861, M. l'abbé Podevin partagea son temps et sa dévorante activité entre les devoirs de sa charge d'aumônier à la prison et les exigences de la sollicitude toute paternelle qu'il avait vouée aux pupilles de la sœur Ernestine. Il allait et venait de Rouen et, plus tard, lorsque la prison de Bicêtre y fut transférée, de Bonne-Nouvelle à la route de Darnétal, dépensant sa vie et sa robuste santé à un double apostolat éminemment social. Ce n'est qu'en 1861 qu'il se trouva obligé de se démettre de ses fonctions d'aumônier pour se consacrer entièrement à sa nouvelle mission. L'Œuvre, en effet, avait pris une telle importance, avait acquis une telle extension, au cours de ces dix dernières années, qu'elle absorbait tout son temps et réclamait toute la vigilance de son ardente charité et de ses aptitudes organisatrices. Après avoir, de concert avec la fondatrice, donné à la Maison un règlement intérieur, chef-d'œuvre de prévoyance et de sagesse, qui est devenu le modèle, plus tard, des institutions similaires fondées soit en France, soit à l'étranger, M. l'abbé Podevin s'occupa de louer des terres pour former une exploitation agricole. Il dirigeait lui-même la culture, faisait les achats de grains, de bétail, de matériel. Son activité s'étendait à tout. Il menait de front l'administration, l'exploitation et les rapports avec l'extérieur, S'il s'arrachait un instant à une occupation utile,

c'était pour s'adonner à une autre plus utile encore. C'est ainsi que, tout en agrandissant la propriété par de constantes acquisitions de terrain, il faisait édifier de nouvelles bâtisses au fur et à mesure que le besoin s'en faisait sentir. En un mot, il devint la tête et le bras de l'œuvre, tandis que la sœur Ernestine en restait toujours l'âme et le cœur.

***

Quand on sort de Rouen par la place et le faubourg Saint-Hilaire, on suit une large voie pavée qui se déroule au pied d'une chaîne de coteaux surplombant, à gauche, une magnifique vallée. C'est la route de Darnétal, sillonnée par les rails des tramways faisant le service de cette dernière localité à la place Cauchoise; bordée, de chaque côté, d'une ligne presque ininterrompue de maisons et de constructions diverses, cette route peut être considérée comme le prolongement d'une des grandes artères de Rouen, ou plutôt comme si la cité avait voulu tendre son bras droit à Darnétal pour l'englober dans son enceinte. Après sept ou huit minutes de marche, le regard est instinctivement attiré vers un long bâtiment, aux formes bizarres, qui se dresse à droite, et dont une partie seulement est en façade sur la rue. Sa maçonnerie, en briques rouges, lui donne, de loin, l'aspect d'une vaste usine. C'est

une usine, en effet, mais d'un genre tout particulier. Les ouvrières seules y sont admises et le travail auquel elles sont assujetties est plutôt moral que matériel. Elles y refont une conscience, car il est rare qu'elles en aient une quand elles franchissent, pour la première fois, le seuil de l'établissement.

C'est là que fonctionne l'œuvre admirable fondée par la sœur Ernestine et développée par l'abbé Podevin. Le titre officiel qu'elle porte aujourd'hui : « *Maison d'éducation correctionnelle agricole, industrielle et ménagère pour les jeunes filles détenues, et de patronage des jeunes filles libérées*, indique bien la triple action moralisatrice, préservatrice et protectrice qu'elle exerce si miséricordieusement à côté de l'action brutale de la justice armée du glaive de la loi.

Une porte très-ordinaire se présente à vous; vous sonnez et elle s'ouvre aussitôt. Vous vous trouvez, en entrant, dans une petite cour encadrée sur trois côtés par des constructions d'inégale hauteur. Une jeune fille, portant le costume de la maison, sort de la loge du portier, à droite, et vous demande fort poliment l'objet de votre visite. Une sœur se tient en permanence avec elle dans la loge. Sa fonction est de répondre aux nombreuses demandes de secours venant de l'extérieur. Vous donnez un coup d'œil à gauche, sur une haute façade, surmontée d'une petite

croix en pierre; c'est la chapelle, dont l'entrée principale donne sur la cour.

En face, regardant les coteaux de Saint-Hilaire, s'élève le corps principal de l'édifice. Il se compose de la maison achetée, au début, comme nous l'avons dit, à Mme Levasseur, et prolongée, à gauche, par l'adaptation d'une aile ayant même style et même hauteur. On monte deux ou trois marches et on pénètre dans un petit vestibule carré, fermé par une double porte vitrée. Au rez-de-chaussée sont installés les bureaux de l'administration, les appartements de la direction et du personnel. Les pensionnaires occupent les étages supérieurs. Un couloir fait suite au vestibule et vous conduit dans une cour intérieure très spacieuse et exposée au midi.

Il eût été difficile de trouver un emplacement plus agréable et plus riant pour une semblable fondation. Il est situé sur le versant de la magnifique vallée de Darnétal qui, avec ses frais ombrages, ses usines fumantes, ses charmantes villas, s'étend à droite et à gauche et va se perdre, à l'est, à la naissance de nouveaux coteaux dont les crêtes verdoyantes bornent l'horizon. Au sud, la vue se repose agréablement sur le bois de Béniard qui couronne le Mont-Gargan, les maisons étagées qui descendent sur la vallée, puis les pentes rapides et dénudées de la côte Sainte-Catherine, qui s'avance majestueusement dans la

direction de Rouen, semblable à une sentinelle avancée.

Il y a trente ans à peine, ce grand espace de terrain qui va, en s'abaissant, de la route de Darnétal jusqu'à la rivière dite Eau-de-Robec, était absolument désert. Là où aujourd'hui des bâtiments divers entourent, sur trois faces, une vaste enceinte qui sert de cour de récréation à plus de quatre cents jeunes filles; là où existe maintenant un beau jardin qui fournit au marché de Rouen des primeurs très-réputées, on n'apercevait autrefois qu'un enclos, pour ainsi dire abandonné, où l'herbe et les chardons poussaient à volonté. M. l'abbé Podevin a fait subir à cet enclos une véritable métamorphose. Mais elle ne s'est pas opérée en un jour, hélas ! Ce qu'il lui a fallu dépenser de courage, d'opiniâtre persévérance est incroyable. Au bout de trois ans, il avait réuni la somme suffisante pour solder le prix de la maison achetée à Mme Levasseur. Puis, il s'occupa d'arrondir la petite propriété. La prairie qui touchait à la maison était certes bien tentante ; mais les ressources dont disposait l'Œuvre ne pouvaient autoriser une pareille prise de possession. Plus tard on verrait. Pour l'instant, on se contenta de quelques arpents de terre cultivable. C'était un commencement, et M. l'abbé Podevin, qui n'avait en agriculture que des connaissances fort rudimentaires, s'appliqua à l'étude de la science agro-

nomique. Il y excella bientôt, comme en toute chose, car il était doué d'une vive intelligence et d'une facilité extraordinaire d'assimilation. Tout en faisant un cours d'agriculture à ses pupilles, il donnait l'exemple en mettant, comme du reste la sœur Ernestine, la main au travail. Au milieu de ses multiples occupations, on le voyait, retroussant les manches de sa soutane, s'adonner bravement à la culture, dans ses moments de répit.

A un premier lopin de terre vint s'en ajouter un second, puis un troisième, et peu à peu les vingt mille mètres carrés de prairie finirent par devenir la propriété de l'établissement et se tranformèrent en jardins de plein rapport. L'exploitation devenant sérieuse, on se paya le luxe d'un âne et d'une chèvre. La garde en fut confiée à deux orphelines qui s'en montraient très fières, comme on va le voir par la petite anecdote suivante :

Un jour, M. l'abbé Podevin avait chargé l'une d'elles d'apporter une lettre à l'archevêché. Mgr de Bonnechose, alors archevêque de Rouen, en remettant sa réponse à la jeune fille, lui demanda si elle appartenait à l'orphelinat de Saint-Hilaire : — « Oui, Monseigneur, répondit-elle, avec une crâne assurance, et l'on me connaît bien, car c'est moi qui ai la garde de l'âne. » Mgr de Bonnechose rit beaucoup de la naïve réponse de la pauvre enfant qui se faisait ainsi une certaine

gloire de la mission toute de confiance qui lui était échue.

Cependant, au fur et à mesure que la maison prospérait et que les pensionnaires affluaient, les locaux devenaient trop étroits. M. l'abbé Podevin, qu'aucun obstacle ne déconcertait, se mit à tracer des plans d'agrandissement. Allant au plus pressé, il fit donner au bâtiment primitif, ainsi que nous l'avons constaté plus haut, un prolongement de plusieurs mètres. Empiétant ensuite sur l'emplacement du jardin, il parvint, avec le temps et une patience résignée, à créer de toutes pièces l'établissement sans rival que l'on connaît aujourd'hui.

La cour intérieure ne laisse rien à désirer ni comme dimension, ni comme situation topographique. Au point de vue purement hygiénique, tout a été également prévu. On y a installé un portique de gymnastique et un préau couvert qui, adossé à la chapelle, offre un excellent abri en cas de mauvais temps. L'air qu'on y respire est pur et vivifiant. Les bâtiments qui l'entourent sont presque tous élevés de deux étages. A l'est sont situés les ateliers de confection ; à l'ouest le vestiaire et les ateliers de raccommodage; au sud, faisant face à la porte de sortie, la lingerie. En contre-bas de la cour, se trouvent les réfectoires, la cuisine, le cellier, la boulangerie, la buanderie, la repasserie, les bains et les douches. C'est là

aussi qu'existait autrefois la chapelle provisoire. Tous ces locaux, édifiés de pièces et de morceaux et à des intervalles assez espacés, suivant les ressources dont on pouvait disposer, paraissent, dans leur ensemble, quelque peu disparates à l'œil exercé, mais ils sont aménagés d'une façon pratique et commode ; ils sont pourvus de tout le matériel que nécessite leur destination, et c'est là l'essentiel. La charité, pour opérer ses merveilles, n'a nullement besoin de luxe, encore moins de superflu. En fait de superflu, les fondateurs du refuge de Saint-Hilaire ont dû souvent se priver même du nécessaire avant de voir fructifier la semence ingrate de leur œuvre courageuse et bénie de Dieu. Si cette œuvre est aujourd'hui assise sur des bases solides, si elle rend à la société d'inappréciables services, si elle fait l'admiration du monde entier, si les gouvernements étrangers sont venus étudier son fonctionnement afin d'en faire bénéficier leur pays, elle le doit à un concours de circonstances qui tiennent véritablement du prodige. Le lecteur a dû en faire la réflexion au cours de ce récit, mais ce qui va suivre ne peut que fortifier encore son opinion à cet égard.

Bornée à la petite propriété que nous connaissons et aux ressources procurées par les travaux exécutés dans les ateliers par les jeunes filles, étant donné surtout leur nombre toujours croissant,

l'Œuvre était inévitablement condamnée, sinon à péricliter, du moins à enfermer son action tutélaire dans un cercle relativement restreint. Il lui devenait impossible, en effet, de se suffire à elle-même, et cette situation faisait l'objet d'une des préoccupations constantes de M. l'abbé Podevin. Selon lui — et il était dans le vrai — le seul moyen d'assurer efficacement l'avenir, consistait dans l'acquisition d'une grande exploitation agricole. Non-seulement, d'après ses calculs, on y trouverait une source importante de produits, puisque la main-d'œuvre serait exclusivement fournie par les pensionnaires ; mais aussi le dur travail des champs deviendrait pour celles-ci une excellente école d'apprentissage de la vie laborieuse, honnête et vraiment utile. Ses vœux devaient être exaucés.

Vers 1866, on vint lui proposer la cession de 48 hectares de mauvaise terre, situés dans le vallon du Trou-d'Enfer, sur le versant de la côte des Sapins, bien connue des Rouennais qui, le dimanche surtout, en font un but de promenade pour se délasser de leurs travaux de la semaine et respirer le bon air. La possession de ces 48 hectares laissés en friche et que l'on mit aussitôt en culture, était un acheminement vers le but convoité. Il devait être atteint sept ans plus tard.

En 1873, en effet, une de ces grandes fermes isolées, telles qu'on en voit en Normandie, était à vendre sur l'immense plateau formé par la colline

qui longe à droite le vallon du Trou-d'Enfer, en suivant une ligne presque parrallèle à la côte des Sapins. Cette ferme, d'une contenance de 175 hectares, répondait parfaitement, par son étendue, sa situation et la variété de sa culture, au genre d'exploitation que désirait M. l'abbé Podevin. Mais, pour s'en rendre acquéreur, il fallait de l'argent, beaucoup d'argent même; et le digne abbé n'en possédait ni peu ni beaucoup. Comment arriver, dans de pareilles conditions, à réaliser son rêve ?

Napoléon Ier prétendait que le mot « impossible» n'est pas français. Je n'ai pas eu le bonheur de connaître l'abbé Podevin; mais je suis bien sûr qu'il était de l'avis, à cet égard, du grand conquérant qui ne se laissait arrêter par aucun obstacle. N'a-t-il pas, en effet, résolu, cet autre grand conquérant des âmes, les problèmes qui paraissaient les plus insolubles pour assurer le succès de son Œuvre.

Quand il avait conçu un projet, coûte que coûte, il l'exécutait. Il s'était mis dans la tête de faire l'acquisition de la ferme de la Grande-Mare — car c'est de cette ferme qu'il s'agit — et, quoique n'ayant pas un maravédis pour la payer, il n'hésita pas à en conclure l'achat, par acte en bonne et due forme, moyennant le prix de 175,000 fr. Evidemment, il avait confiance dans sa bonne étoile, qui ne l'avait pas abandonné jusque-

là, et cette bonne étoile se présenta à lui, cette fois, sous la forme de la communauté des Sœurs du Sacré-Cœur de Saint-Aubin, à laquelle la ferme appartient maintenant.

Au moment de l'entrée en jouissance de la nouvelle propriété, de très notables améliorations s'imposaient. Les bâtiments, qui se réduisaient, du reste, à une maison d'habitation et à une grange, tombaient en ruines; les terres arides, abandonnées, n'étaient guère foulées que par les pieds des chasseurs. Tout était à reconstituer pour en faire une ferme productive. M. l'abbé Podevin et ses pupilles se mirent au travail ; on défricha ferme, on piocha de même, et, après quelques années d'efforts soutenus, la transformation était complète.

Aujourd'hui, c'est une ferme modèle. Trois corps de bâtiment, édifiés sur le même plan, à intervalles réguliers, de façon à ménager entre eux et sur leurs côtés des cours de vastes dimensions, apparaissent dans une couronne d'arbres de haute-futaie et produisent un bel effet. La maison d'habitation occupe le centre et peut loger facilement cinquante personnes. Elle possède, au rez-de-chaussée, un joli salon de réception, une salle à manger fort spacieuse, une infirmerie, une lingerie et une petite chapelle nouvellement aménagée où l'aumônier vient dire la messe chaque dimanche, et enfin la laiterie, où

sont disposées symétriquement, sur des étagères, des jattes de lait encore chaud, faisant plaisir à voir, encore plus à déguster. Comme tant d'autres avant moi, sans doute, je n'ai pu résister à la tentation, et je dois avouer qu'il m'a rarement été donné de savourer un lait aussi exquis. Les nombreux clients de la ferme de la Grande-Mare ne me démentiront certainement pas.

Le tout est simple, de bon goût et d'une propreté irréprochable. La mare, d'où la ferme tire son nom, n'est pas une invention. Elle existe bel et bien tout à côté de l'entrée, et, sans être très-grande, elle fait les délices des canards et des oies qui y ont élu domicile, et qui, vivant en paix, y barbottent à qui mieux mieux. Les écuries, où nous avons compté 15 beaux chevaux, et les étables, contenant 25 bêtes à cornes, 50 porcs, etc., occupent tout le corps de bâtiment de gauche; dans celui de droite, derrière la maison d'habitation, sont les hangars, les remises, la porcherie, la machine à battre, en un mot, tout l'attirail d'une sérieuse exploitation agricole. De belles avenues, bordées de hêtres touffus, aboutissent, de tous les côtés, sur le rond-point de la ferme. La partie la plus boisée couronne les crêtes de la colline et, par les clairières, la vue découvre, çà et là, les plus charmantes perspectives. Sur le versant est, dans la direction de Mesnil-Grémichon et Saint-Jacques, il existe notamment une

large avenue qui, partant de la cour de la ferme, traverse un bois assez fourni et permet d'admirer, surtout dans la belle saison, le tableau le plus ravissant qu'on puisse imaginer. Le cadre est une merveille de la nature et le fond ne saurait être rendu que par le pinceau de l'artiste.

Sur le versant sud, là où la colline semble glisser sur la vallée de Darnétal, la perspective s'élargit tout à coup, comme par enchantement. Au premier plan apparaissent les hauteurs du Mont-Gargan et de la côte Sainte-Catherine qui bornent la vue. Puis, la ligne de l'horizon se rompt brusquement; la côte Sainte-Catherine disparaît, simulant assez, quand le soleil darde ses rayons, la chute rapide d'une énorme cascade dans la Seine, en regard de l'île Lacroix. A ce moment, le voile qui cachait à l'œil charmé le grandiose panorama des deux rives du fleuve se déchire.

C'est d'abord un coin de Sotteville, le faubourg Saint-Sever avec les hautes cheminées de ses usines et le bloc imposant de ses maisons, émergeant du bord de la plaine ondulée qui fuit au loin, dans l'azur du ciel. C'est ensuite la côte ombragée de Canteleu, au bas de laquelle la Seine se replie sur elle-même pour contourner l'obstacle colossal que le cours de ses eaux n'a pu vaincre. Plus près, enfin, voici se profiler la masse gigantesque de la ville de Rouen, les

dômes de ses monuments, les flèches hardies de ses temples et les toits brunis de ses maisons dévalant, compactes, vers la Seine.

***

L'Œuvre avait pris réellement possession d'elle-même. Bien lestée, désormais, elle pouvait poursuivre, malgré vent et marée, sa marche en avant. Le cercle de son action s'agrandit; les malheureuses épaves du remous social vinrent s'échouer beaucoup plus nombreuses à son port de salut, et les Etats comme les philantropes les plus réputés voulurent en étudier l'organisation. Les visites affluèrent donc à la maison de la route de Darnétal et à la ferme de la Grande-Mare. Chacun se retira émerveillé et, après s'être concertée avec l'abbé Podevin et la sœur Ernestine, l'administration n'hésita pas à leur confier celles de ses pupilles soumises à l'éducation correctionnelle, en vertu de l'article 66 du code pénal.

Cette convention avec l'Etat peut être considérée comme le testament de M. l'abbé Podevin. Il mourut un an après, le 14 janvier 1882, en emportant dans la tombe le titre de bienfaiteur de l'humanité que nul ne mérita mieux que lui. La sœur Ernestine est restée, depuis, la seule directrice de la maison. Elle porte allègrement ses soixante-quinze ans; son activité est toujours la

même, et ni son intelligence ni son grand cœur n'ont faibli. Elle voit tout, se rend compte de tout et tout marche à souhait sous sa vigilante et habile direction.

Jusqu'ici, nous nous sommes plus particulièrement attaché à suivre, pas à pas, en en marquant les principales pulsations, la vie extérieure d'une des plus belles fondations qui soit peut-être au monde.

Il nous reste à pénétrer dans les services intérieurs, à en admirer le fonctionnement et à noter le bien immense que la société en recueille.

L'établissement, situé route de Darnétal, se divise en deux quartiers : le quartier industriel et le quartier correctionnel. Le nombre des jeunes filles qui les occupent s'élève au chiffre de quatre cents au moins. Elles viennent de tous les points de la France ; mais les départements de la Normandie fournissent le plus gros contingent. A leur arrivée, elles sont, comme dans toutes les maisons de ce genre, soumises à la visite médicale et à un isolement de quelques jours, durant lequel elles reçoivent de fréquentes visites de la sœur Ernestine, en sa double qualité de directrice et de supérieure, et de quelques-unes des sœurs, leurs futures maîtresses. Outre que ces visites permettent aux nouvelles arrivées de faire connaissance avec le personnel, elles facilitent les confidences sur leur passé, leurs familles, leurs

penchants, etc. Ces renseignements, qu'elles ne donneraient probablement pas plus tard avec autant de sincérité que sous l'influence de l'émotion du premier moment, sont contrôlés ensuite par ceux fournis par les parquets. N'allez pas croire qu'on obéisse ainsi à un vulgaire sentiment de curiosité! Les renseignements dont il s'agit ont une très-grande utilité, ils servent de guide pour diriger les jeunes recrues vers les professions qui leur conviennent le mieux et qui sont plus susceptibles de les ramener au bien. Ces sages précautions prises, les « nouvelles » sont encadrées dans l'effectif du quartier industriel. Si, dans le nombre, il en est d'indisciplinées, elles sont mises à part, dans le quartier où elles se trouvent sous la surveillance constante d'une sœur. Le régime est le même pour toutes: beaucoup de douceur, n'excluant pas une certaine fermeté, beaucoup de tact et des encouragements.

Ce n'est qu'après un certain laps de temps, lorsque les détenues et les libérées indistinctement ont été disciplinées, amendées, ont reçu un certain degré d'instruction, appris à coudre, à raccommoder, à laver, qu'il est donné une direction définitive à leur instruction professionnelle. Les plus intelligentes sont mises aux travaux du ménage et du jardinage, à l'installation des couches, à la taille des arbres, etc.

Le travail industriel est fourni par un grand

négociant de Paris ; il consiste en confection complète de chemises d'hommes et de femmes, de toutes qualités, depuis les chemises de couleur à bas prix pour les apprenties jusqu'aux chemises de commande pour les chemiseries de luxe. Cette dernière catégorie est confiée aux soins des plus anciennes et des plus habiles ouvrières de la maison. On fait aussi la couture de lingeries variées pour les particuliers ; mais ce n'est pas la plus forte partie du travail. Une machine mue par la vapeur, fort bien installée au rez-de-chaussée des ateliers, coupe pour près d'un million, chaque année, de toiles achetées à Rouen même. Les jeunes détenues ou libérées n'en cousent que dans la proportion de 95 0/0 ; le surplus est remis à des ouvrières de la ville par un personnel que le grand industriel parisien entretient à cet effet à Rouen. De telle sorte que l'industrie du refuge de Darnétal donne du travail aux ouvrières de notre ville au lieu de leur en retirer.

Le travail est fait avec beaucoup de soin, il n'est jamais tâché et est encouragé par un pécule plus ou moins élevé ; c'est ainsi que les bonnes ouvrières arrivent à quitter la maison avec des livrets de caisse d'épargne s'élevant souvent à 300 ou 400 fr. La moyenne varie de 100 à 150 fr. Des spécimens des travaux confiés aux pupilles de la sœur Ernestine ont figuré avec honneur dans

plusieurs expositions, notamment à celle de 1889.

Toutes les pensionnaires, qu'elles soient détenues au quartier correctionnel ou versées dans l'effectif du quartier industriel, sont astreintes à suivre les cours d'instruction primaire donnés par des maîtresses brevetées. Le programme est conforme à celui du ministère de l'instruction publique. Les élèves sont divisées en six classes, et chaque classe reçoit deux heures de leçon par jour. Tous les ans, la catégorie des plus avancées est présentée à l'examen spécial pour l'obtention du certificat d'étude. La plupart sont complètement illettrées quand elles arrivent dans l'établissement.

La journée étant bien réglée, tout se fait dans le plus grand ordre. Le lever a lieu à cinq heures pour les grandes et six heures pour les plus jeunes. Après la prière, elles se rendent dans les ateliers pour préparer l'ouvrage jusqu'à sept heures. A sept heures et demie, on sert le premier déjeuner, qui se compose d'une bonne soupe, avec pain et cidre à discrétion. A huit heures et demie, on travaille à l'atelier jusqu'à midi. A midi, le second déjeuner, puis récréation jusqu'à une heure trois quarts; rentrée à l'atelier jusqu'à quatre heures et demie; goûter et récréation jusqu'à cinq heures un quart; retour à l'atelier jusqu'à sept heures; prière du soir, souper et

coucher à huit heures en hiver et neuf heures en été.

Le travail, comme on voit, comprend la plus grande partie de la journée. Il est considéré à bon droit comme le médecin par excellence de l'âme et du corps de ces pauvres dévoyées.

Un aumônier, logeant en dehors, est attaché à l'établissement; mais les pensionnaires ne sont tenues à assister à la messe que le dimanche. Elles jouissent, du reste, au point de vue confessionnel, de la plus grande liberté, et, quoique, quand elles arrivent, elles n'aient pas généralement fait leur première communion, on ne leur demande jamais si elles sont protestantes, juives ou catholiques : elles sont, au même titre, les enfants de la maison et sont traitées comme telles. Mais si aucune contrainte n'est exercée sur leurs sentiments religieux, cela ne veut pas dire qu'on néglige de les instruire sur leurs devoirs sociaux et sur les principes de la morale chrétienne qui, seule, est capable de fortifier leur esprit, de réconforter leur âme et de les ramener dans la voie de l'honnêteté !

Lorsqu'on pénètre dans les ateliers, on est frappé de l'activité qui y règne; toutes les ouvrières ont les yeux baissés sur leur ouvrage. Les unes coupent, les autres taillent ou font marcher l'aiguille. Sauf quelques-unes — des dernières arrivées — qui n'ont pu se plier encore à la vie

régulière et dont le regard a conservé quelque impudence, elles ont une attitude respectueuse. La plupart, hélas! ont vécu jusque-là dans une atmosphère malsaine. Leurs parents, quand ils ne leur ont pas donné de mauvais exemples ou ne les ont pas poussées au mal, les ont abandonnées à leurs mauvais instincts.

Nous avons interrogé deux petites filles de dix et douze ans, originaires du Calvados, dont le père, après avoir tué leur mère, exerçait sur elles les plus graves sévices. Elles ont conservé de ce père indigne le plus détestable souvenir. « Oh! pourvu, s'écriaient-elles, qu'on ne nous ramène pas chez nous! Nous sommes si bien ici, où on ne nous bat pas et où on nous donne à manger; tandis que chez notre père nous étions souvent obligées de voler pour ne pas mourir de faim! » Nous en avons vu une autre, excellente travailleuse aujourd'hui, qui a étouffé ses deux frères. Condamnée par la cour d'assises à la relégation, pour avoir agi sans discernement, elle est devenue, après quelques années de séjour au Refuge de Darnétal, un modèle de douceur et de bonté. En la regardant, on ne se douterait jamais qu'elle ait été capable de commettre un pareil forfait.

Dès que les détenues ou les libérées ont terminé leur éducation au grand quartier et que leur bonne conduite s'est suffisamment fait remar-

quer, on leur accorde un peu plus de liberté et des emplois de confiance. Les unes deviennent surveillantes à leur tour, ou passent successivement à la cuisine, à la buanderie, à la lingerie, etc.; les autres, qui ont été élevées à la campagne, sont envoyées à la Grande-Mare, soit pour soigner le ménage, faire la cuisine, panser les bestiaux, soit pour être employées aux travaux agricoles.

La ferme de la Grande-Mare occupe, en temps ordinaire, de quarante à cinquante détenues dirigées par six Sœurs. A l'époque des récoltes, des fenaisons et des grands travaux, le nombre est beaucoup plus élevé. Dans la journée, à l'exceptions des heures consacrées à l'instruction — car on fait marcher de pair les exercices du corps avec ceux de l'esprit, — à l'exception du temps des repas, les locaux de la ferme sont à peu près déserts. Tout le monde est aux champs. Sous la direction des sœurs, les jeunes filles exécutent tous les charrois, les semailles, les labourages, fauchent les foins, récoltent les moissons, entretiennent les écuries, les étables, la porcherie, la basse-cour et font l'élevage des bestiaux. Elles ont remporté plusieurs récompenses dans les concours et des livrets de caisse d'épargne.

Rien ne se fait au hasard, mais bien d'après une méthode théorique et pratique. Chaque genre d'occupation est réglé d'avance pour la journée et

chaque groupe de jeunes cultivatrices a sa place assignée suivant ses goûts et ses aptitudes. Le labourage seul, demandant beaucoup d'adresse et une certaine force pour la conduite des chevaux, est confié aux mains les plus exercées. Les cours techniques d'agriculture et de jardinage ont lieu d'après le programme donné par la Société d'agriculture aux écoles primaires. On fait, à la ferme, du beurre et du fromage pour la consommation journalière. Le lait, recommandé principalement pour les nourrissons et les malades, est porté, chaque matin, à Rouen dans des voitures spéciales. Les produits des jardins excédant les besoins sont aussi transportés au marché par des détenues, sous la conduite d'une ancienne libérée, devenue maîtresse jardinière. Nous avons dit que les primeurs de la maison étaient très recherchées.

Quoiqu'aucune clôture n'entoure la ferme, les évasions sont très rares. La chasse étant louée à une société de grands chasseurs devant l'Eternel, le garde-chasse est le seul homme qui soit admis à circuler sur la propriété et à la surveiller. Il habite ce pavillon, véritable rendez-vous de chasse, qu'on aperçoit perché comme un nid d'aigle, tout au haut de la côte, à droite, quand on se rend de Darnétal à la ferme. Les maraudeurs ne s'y aventurent, du reste, que très-rarement ; car, à défaut de clôtures protectrices, trois

redoutables cerbères au poil roux et hérissé, au regard farouche, en défendent l'entrée. Attachés pendant le jour auprès de leur niche, ils font résonner de leurs terribles aboiements tous les échos d'alentour, à l'approche d'un visiteur inconnu. Laissés en liberté pendant la nuit, ils sont constamment sur le qui-vive, et malheur à celui qui oserait se présenter ! Les oies de la mare, de l'espèce sans doute de celles du Capitole, qui sauvèrent jadis la ville de Rome de l'irruption de nos aïeux les Gaulois, ne sont pas non plus les dernières à donner l'alarme, à la première alerte.

Les travaux légers, en plein air, sont plus particulièrement confiés aux jeunes filles souffreteuses et rachitiques qui s'en trouvent bien, la vie des champs opérant sur elles comme sur les natures vicieuses, la santé de l'âme et du corps.

De même qu'au grand quartier, le service religieux est assuré, à la ferme, par l'aumônier qui vient y dire la messe les dimanches et jours de fêtes.

L'unité de direction fait que tout marche sans confusion, sans secousse aucune. La vénérable sœur fondatrice se rend presque journellement à la Grande-Mare en voiture et se fait rendre compte des progrès de ses pupilles, de l'avancement des travaux, s'intéresse aux plus petits détails et distribue ses encouragements et les conseils de son expérience éclairée.

Afin de rendre les communications constantes et faciles entre la maison principale et l'exploitation agricole, assez éloignées l'une de l'autre, on les a reliées par une ligne télégraphique à laquelle est venue s'ajouter, depuis quelques années, une ligne téléphonique. L'établissement de ces deux lignes mériterait d'être raconté tout au long ; mais nous devons nous borner et laisser dans l'ombre une quantité de traits touchants, d'anecdotes séduisantes qu'on rencontre à tout instant en suivant les développements de l'Œuvre depuis son origine. Disons que c'est un cadeau de M. le pasteur Vernes, comme témoignage durable de son admiration pour une institution aussi humanitaire.

Lorsqu'elles quittent le Refuge, à l'expiration de leur peine, les jeunes détenues sont toutes préparées à la lutte pour la vie. Elles ont reçu une éducation solide, une instruction suffisante et, qui plus est, sont pourvues d'un état. La maison ne les perd jamais de vue. Sa protection les suit partout où leur destinée les conduit.

A côté de l'œuvre moralisatrice fonctionne, en effet, l'œuvre de patronage, et ce patronage est exercé avec intelligence et généreuse libéralité. Les unes sont mariées en quittant l'établissement, les autres sont convenablement placées. Les filles de ferme et les jardinières sont très-recherchées par les cultivateurs de la région ; plusieurs même

sont devenues maîtresses des maisons où elles étaient entrées comme servantes. Les jeunes détenues élevées à la ferme de la Grande-Mare sont très précieuses dans nos campagnes; outre qu'elles savent bien lire, écrire et calculer, coudre, raccommoder et marquer le linge, elles ont cet avantage d'être aussi très au courant de tous les services d'une ferme et des soins à donner au bétail. Celles qui sont nées dans la ville et qui, étant plus intelligentes, ont pu recevoir une instruction plus soignée, sont mariées dans le commerce à Rouen ou dans la contrée, où elles ne tardent pas à acquérir, par l'ordre, l'économie et le travail, une situation honorable. Parmi les libérées, les deux tiers environ sont placées dans des exploitatons agricoles; les autres entrent dans des maisons bourgeoises comme femmes de chambre, bonnes à tout faire; un petit nombre deviennent demoiselles de magasin, couturières et lingères. Souvent, la direction a plus de demandes que de jeunes filles à placer. A peu d'exceptions près, elles reçoivent de l'établissement des secours en nature et en argent, soit au moment de leur mariage, soit quand la gêne se fait sentir ou que la maladie survient. Si elles changent de place, elles peuvent revenir à la maison, qui se charge de leur trouver une autre situation.

Quoique la reconnaissance soit une vertu

devenue assez rare, à notre époque surtout où tous les bons sentiments s'émoussent au contact de l'égoïsme de notre société tournant de plus en plus au scepticisme, elle est restée vivante dans le cœur de ces pauvres orphelines qui, ayant trouvé une nouvelle famille, meilleure assurément que celle qui les a bercées, restent, en grande majorité, imprégnées du souvenir des bons soins qu'on a eus pour elles. Il ne se passe pas de jours sans que les bonnes sœurs reçoivent des lettres touchantes de leurs anciennes élèves. Elles ne peuvent, disent-elles, vivre sans nouvelles de leur chère maison, où elles ont été régénérées, où elles ont puisé les principes honnêtes dont leur existence, aujourd'hui heureuse, recueille les fruits salutaires.

Nous avons parcouru une de ces lettres ; elle a produit sur nous une impression très-vive. La signataire ne s'est fait connaître que par ses initiales, car elle occupe, à Paris, où elle s'est mariée richement, une très-belle position. « Je me meurs d'ennui, dit-elle, en substance, de ne pas avoir de nouvelles de mon ancienne famille de Rouen. Malgré mes dehors brillants de fortune et de bonheur, je ne puis m'empêcher de penser à elle. Son souvenir me hante et me poursuit. Ecrivez-moi, vous me ferez tant de plaisir. » D'autres envoient des cadeaux anonymes, des fleurs et des objets d'ornement pour la chapelle.

Il est rare qu'on les voie tourner mal après leur libération. C'est tout au plus si la statistique en mentionne une sur cent. Et encore celles qui rechutent sont généralement victimes de circonstances qui ont été plus fortes que leur volonté. Leurs anciennes camarades sont les premières à les blâmer et à chercher à les ramener dans la bonne voie. On cite un de ces cas, à Rouen. Une libérée, placée dans le commerce, a contracté une coupable liaison dont elle n'a pas eu le courage de se défaire. Il faut dire, du reste, à sa décharge, qu'au lieu de s'afficher elle vit très-retirée et s'efforce de cacher les apparences de sa situation équivoque. Mais l'attraction exercée sur elle par le souvenir du temps passé au Refuge est si grande qu'elle ne peut résister au désir de diriger ses pas du côté de Darnétal. On la surprend assez souvent, essuyant ses larmes, à proximité de la porte dudit Refuge, épiant la sortie d'une sœur ou d'une ancienne amie pour s'entretenir un instant de la douce existence d'autrefois.

Ces regrets si profondément gravés au cœur même des malheureuses qui se sont rendues indignes de son patronage ne sont-ils pas le meilleur éloge qu'on puisse faire d'une telle institution ?

Quand approche la fin de la détention, chaque jeune fille procède à la confection de son trousseau. Il se compose de trois habillements com-

plets, de six chemises, de deux paires de draps et autres menus objets de toilette. On devine avec quel soin est préparé ce trousseau qui, une fois terminé, est précieusement plié et déposé dans un compartiment réservé de la lingerie. Le jour du départ, on remet aux libérées, avec ledit trousseau, une somme d'argent provenant de leur pécule.

Quelques-unes manifestent le désir de rester et, alors, elles sont employées comme surveillantes. C'est avec ces surveillantes et une quarantaine de sœurs du Sacré-Cœur de Saint-Aubin que fonctionnent tous les services de l'institution et de l'exploitation agricole. Nous avons dit avec quelle régularité exemplaire ce fonctionnement a lieu.

Le régime alimentaire est à l'unisson de tout le reste : la nourriture est abondante et variée, le pain est d'excellente qualité, la boisson est saine et bonne. Rien ne se fait au dehors, la maison possède tout l'outillage nécessaire pour subvenir aux besoins matériels.

Les traditions laissées par M. l'abbé Podevin sont respectées pieusement, comme sa mémoire qui est inséparable des progrès réalisés par la fondation de l'honorable sœur Ernestine. Cet esprit généreux qui fut l'abbé Podevin, ce grand cœur qui ne bat plus depuis 1882, a attaché son nom, en effet, à l'œuvre de bienfaisance la plus merveilleuse peut-être qui existe. Et la ville de

Rouen doit être fière d'avoir possédé un homme de cette trempe, un homme dont l'intelligence ouverte à tous les progrès a plus fait pour la société que bon nombre de réformateurs de profession.

N'oublions pas, non plus, la grande part qui revient à cet autre grand cœur, à cette âme courageuse qui se cache sous l'humble habit de la religieuse. Depuis un demi-siècle, la sœur Ernestine n'a pas cessé un seul jour d'être sur la brèche pour arracher les futures mères de famille au vice et à la dégradation, pour combattre chez la jeune fille la lèpre morale plus abjecte encore que la lèpre physique. La mort prématurée de son intrépide auxiliaire, M. l'abbé Podevin, n'a fait que raviver encore, si possible, l'ardeur de sa charité et la puissance de son dévouement. Avec les nouveaux devoirs qui lui incombaient, au lendemain de la disparition de ce vaillant organisateur, ses forces ont paru se décupler. Seule, elle a assumé toutes les responsabilités, elle a chargé ses faibles épaules du fardeau d'une organisation très-compliquée. A aucun moment, elle ne s'est montrée inférieure à sa tâche. L'amour du bien qui la dévore ne connaît pas de fatigues. On l'aime et elle sait se faire aimer de celles qu'elle appelle ses enfants ; on la respecte et elle sait se faire respecter.

En conformité de la loi du 5 août 1850, un

comité de surveillance a été institué et a droit de contrôle. Il se réunit trimestriellement. Sa composition comprend six dames notables de Rouen et deux hauts dignitaires ecclésiatiques. Mgr Thomas, notre regretté cardinal, était président de ce comité. Sa mort a été vivement ressentie au Refuge, dont il a été l'ami et le protecteur. Son nom a été donné à une des avenues de la ferme de la Grande-Mare pour perpétuer le souvenir de sa générosité.

Nous surprendrons bien des gens en disant que l'œuvre n'a jamais reçu la moindre subvention, ni de l'Etat, ni du département, dont on connaît la générosité, surtout à l'époque où nous vivons, quand il s'agit d'encourager le bien ! Sauf 6,000 fr. que le Conseil général a votés pour la construction de la chapelle, qui en a coûté plus de 50,000, et les 60 centimes que l'administration pénitentiaire alloue à chacune de ses pupilles, dont la nourriture et l'entretien coûtent bien davantage, le Refuge de Saint-Hilaire, établissement d'utilité publique par excellence, n'a jamais rien reçu et ne reçoit rien. Il a dû, en tout temps, se suffire à lui-même et subsister par lui-même, malgré les années désastreuses qu'il a eu à traverser.

Que de difficultés il a fallu vaincre, que d'obstacles il a fallu surmonter qui auraient pu être simplifiés, si la reconnaissance publique et privée s'était manifestée autrement que par des sympa-

thies et une platonique admiration ! Mais, n'est-ce pas le propre des grands bienfaiteurs de l'humanité d'être abandonnés à leurs propres forces et de ne compter que sur eux-mêmes et l'aide de Dieu, dans l'accomplissement de la mission de préservation sociale qu'ils se sont imposée ?

Qu'importe, après tout, si le but est atteint ! Tout le mérite en revient alors à l'héroïsme de ces apôtres de la charité qui ont voué leur vie à édifier, pour en doter leur pays, une barrière durable contre l'envahissement du mal et de la perversité.